

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette,

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 216/2023

A LA SOCIETE NEW ESCOKIN Sarl

Après avoir reçu le contrat du marché n° 001/AOI/S/PM/CGPMP/2023, conclu avec la Primature, pour un montant total hors taxe de dollars américains deux cent vingt-sept mille sept cent trente-trois, soixante-six centimes (USD 227 733,66) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains mille cinq cent nonante quatre, quatorze centimes (USD 1 594,14).

Fait à Kinshasa, le 07/12/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

P.O

Pour le Directeur Général ai en mission
Big LUSALEMVO TUTALA

Directeur Adm. & Financier

